




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2017-168**

Séance publique du

31 mars 2017

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20170331- lmc1105855-DE-1-1
Date de signature : 04/04/2017
Date de réception : mardi 4 avril 2017
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNELLE AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DE LA DELEGATION FINANCEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le 31 mars 2017 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 24/03/2017, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Gaele LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Edouard BALDO à Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Danièle BRUNET à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Brigitte DEVESA à Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Alexandre GALLESSE à Eric CHEVALIER, Monsieur Jean-Christophe GROSSI à Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Souad HAMMAL à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Jean-Marc PERRIN à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Françoise TERME à Madame Reine MERGER, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Sophie JOISSAINS.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Claude MAINA, Madame Catherine ROUVIER, Madame Josyane SOLARI.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Dominique AUGÉY donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Finance, Numérique et Gestion
Direction Finance et Budget

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 MARS 2017

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Dominique AUGÉY

Politique Publique : 16-DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET COMMERCANTE

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNELLE AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DE LA DELEGATION FINANCEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville apporte, chaque année, son soutien aux associations en attribuant des subventions destinées à couvrir une partie de leurs frais de fonctionnement, ou à encourager des opérations ponctuelles de la vie associative.

Le tableau ci-après comporte des renseignements sur les associations et leur objet, le montant global des subventions accordées en 2015 et 2016 par la délégation, le montant de la subvention proposée pour l'exercice 2017, ainsi que le projet d'utilisation de ces fonds.

Sachant que ces attributions ont été validées le 8 février 2017, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

-ATTRIBUER des subventions de fonctionnement pour un montant de **19 770 €** aux associations dont la liste figure sur le tableau ci-dessous.

-DIRE que la dépense en résultant sera imputée sur la ligne 92025-6574-1676 / 1531 qui présente les disponibilités suffisantes.

-ATTRIBUER des subventions de fonctionnement pour un montant de **68 000 €** aux Comités d'animation de proximité (Comités des Fêtes) dont la liste figure sur le tableau ci-dessous.

-DIRE que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574-1428 /1225 qui présente les disponibilités suffisantes.

-ATTRIBUER une subvention exceptionnelle pour un montant de **1 000 €** à l'association figurant sur le tableau ci-dessous

-DIRE que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6748-1667 /1098 qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2017-168 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET
EXCEPTIONNELLE AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DE LA DELEGATION
FINANCEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE-

Présents et représentés	: 51
Présents	: 38
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 51
Pour	: 50
Contre	: 1

Ont voté contre
Raoul BOYER

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à la majorité
le rapport qui précède.
Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



E : Subvention Exceptionnelle
F: Subvention de Fonctionnement

N° TIERS	NOM	TYPE	OBJET DE L'ATTRIBUTION	N° CONVENTION OU N° AVENANT	DIRECTION GESTIONNAIRE		
					MONTANTS ATTRIBUES (en €)		SUBVENTION PROPOSEE (en €)
					ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017
39293	LE NORATLAS DE PROVENCE	F	Conservation du patrimoine aéronautique national : restauration d'avions anciens	-	2 125	1 850	1 665
61429	ASSOCIATION RENCONTRES ET LOISIRS DES QUARTIERS SUD	F	Rencontres amicales, culturelles et sportives	-	600	540	490
23212	LIGUE DES DROITS DE L'HOMME	F	Défendre les principes énoncés dans les déclarations de 1789, de 1948..	-	680	600	540
9243	DECORES DU TRAVAIL D'AIX EN PROVENCE	F	Défendre la place du travail dans l'économie	-	Pas de demande	400	360
35918	ASSOCIATION PHILATELIQUE DU PAYS D'AIX	F	Favoriser le développement et promouvoir la philatélie	-	Pas de demande	450	405
9194	AMICALE POUR LE DON DU SANG BENEVOLE DANS LE PAYS D'AIX	F	Etablir des contacts fréquents entre les personnes s'intéressant à l'oeuvre de la transfusion sanguine	-	660	660	485
9283	LES BLOUSES ROSES	F	Animation bénévole dans les hôpitaux	-	1 400	1 500	1 500
9212	ANIMATION CULTURE SPORT FOYER RURAL DE PUYRICARD	F	Promotion des activités de loisirs et du temps libre	-	14 500	14 500	13 775
86495	FEDERATION DEPARTEMENTALE DES GARDES DE CHASSE ET DE PECHE PARTICULIER 13	F	Réunir et informer les gardes particuliers	-	800	600	550
Total en Euros pour l'imputation Budgétaire n° 92025-6574-1676 / 1531							19 770

COMITE DES FETES

N° TIERS	NOM	TYPE	OBJET DE L'ATTRIBUTION	N° CONVENTION OU N° AVENANT	DIRECTION GESTIONNAIRE		
					MONTANTS ATTRIBUES (en €)		SUBVENTON PROPOSEE (en €)
					ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017
38304	LA VIE AU SUD	F	Animation sociale, culturelle, éducative et sportive	-	9 000	9 000	8 500
23818	COMITE DES FETES DE LUYNES	F	Animation du village de Luynes	-	9 000	9 000	8 500
26175	COMITE DES FETES ET LOISIRS DES PLATANES ET ENVIRONS	F	Animation sous toutes ses formes des quartiers Aix Nord	-	9 000	9 000	8 500
75379	DURANNE ANIMATION	F	Organiser toutes manifestations touristiques, culturelles...	-	9 000	9 000	8 500
95964	COMITE D'ANIMATION ET DE LOISIRS DU VAL ST ANDRE	F	Proposer des animations	-	1 500	4 500	4 250
71349	ENCAGNANE LOISIRS	F	Organiser des animations publiques	-	9 000	Pas de demande	8 500
49049	LOISIRS ANIMATIONS RANDONNEES DES QUARTIERS EST	F	Promouvoir les animations de quartier	-	7 500	4 500	4 250
24582	CAP DES QUARTIERS NORD EST PONT DE BERAUD	F	Animation et promotion du quartier	-	9 000	9 000	8 500
98144	LES MILLES MINOTS	F	Créer des liens sociaux entre les habitants du village des Milles	-	-	400 (E)	8 500
Total en Euros pour l'imputation Budgétaire n° 92025-6574-1428 1225							68 000

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

N° TIERS	NOM	TYPE	OBJET DE L'ATTRIBUTION	N° CONVENTION OU N° AVENANT	DIRECTION GESTIONNAIRE		
					MONTANTS ATTRIBUES (en €)		SUBVENTON PROPOSEE (en €)
					ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017
En cours	COLLECTIF DANGER AERODROME AIX LES MILLES	E	Défense de la population du bassin aéroportuaire Aix Les Milles contre les diverses nuisances générées par l'aérodrome	-	-	-	1 000
Total en Euros pour l'imputation Budgétaire n° 92025-6748-1667 1098							1 000